

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 7 février 2022

[REDACTED]

**OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2022-04**

[REDACTED]

La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 7 janvier 2021 relative aux compilations sur l'ensemble du réseau hospitalier québécois ayant trait aux proportions par tranches d'âge des citoyens ayant obtenu un diagnostic positif à la COVID-19 et par tranches d'âge des gens hospitalisés aux soins intensifs en lien avec la COVID-19 au cours du dernier mois (décembre), de même qu'un schéma ou une grille de données qui soulignerait l'état général des patients qui auraient une ou encore deux comorbidités associées, et ce, encore une fois en pourcentage par tranche d'âge.

Les informations produites par l'Institut national de santé publique du Québec en lien avec votre demande sont disponibles sur notre site Web. En ce qui concerne la proportion par tranches d'âge des citoyens ayant obtenu un diagnostic positif à la COVID-19, nous vous référons à notre section « Données COVID-19 par âge et sexe - Évolution des cas », plus précisément les figures sous l'onglet 1.1 (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/age-sexe/evolution-cas>).

Quant à la compilation par tranches d'âge des gens hospitalisés aux soins intensifs, nous vous référons à notre section « Données COVID-19 par âge et sexe - Évolution des hospitalisations », aux figures 3.3 et 3.4 (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/age-sexe/evolution-hospitalisations#menu-sections>).

En lien avec votre question sur les comorbidités, nous avons publié le document « Impact des comorbidités sur les risques de décès et d'hospitalisation chez les cas confirmés de la COVID-19 durant les premiers mois de la pandémie au Québec » (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3082-impact-comorbidites-risque-deces-covid19>) et diffusons sur notre site Web des données sur les « conditions médicales préexistantes » (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/conditions-medicales-preexistantes>).

...2

Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,



Julie Dostaler
Secrétaire générale

p. j. - Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2021-8227